

Le 10 mars 2020

**Joris HEBRARD**  
Maire

Aux correspondants de presse

Direction Générale  
Affaire suivie par : NGUYEN DUC Tai

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**ELECTIONS MUNICIPALES 2020**

**LES BONS GESTES A ADOPTER POUR VOTER**

Face aux risques d'une épidémie de coronavirus (COVID-19), nous recommandons aux électeurs d'adopter les bons gestes préconisés par le Ministère de l'Intérieur, à savoir :

- Préparez si possible chez vous votre bulletin de vote
- Lavez-vous les mains en entrant dans le bureau de vote, et en le quittant, avec le gel hydro-alcoolique mis à votre disposition
- Evitez tout contact physique avec d'autres personnes, évitez de serrer les mains ou les embrassades
- Dans la file d'attente, restez à distance raisonnable des autres électeurs en respectant les bandes de confidentialité tracées au sol
- Si vous portez un masque, ôtez-le uniquement à la demande d'un membre du bureau de vote pour identification, puis remettez-le immédiatement
- Vous pouvez apporter votre propre stylo à encre indélébile bleue ou noire ou vous servir d'un stylo à usage unique mis à votre disposition
- Evitez les pics d'affluence à 8h00, vers 11h00 et vers 17h00
- Discutez en dehors de la salle de vote.

Sachez aussi que la mairie procèdera avant, pendant et après les opérations de vote à la désinfection des locaux et des surfaces.

Les bureaux de vote seront installés de telle sorte qu'il n'y ait aucun contact entre électeurs.

Durant la journée, la table de vote, le matériel de vote, comme l'urne et les isoloirs, seront régulièrement nettoyés.

**Joris HEBRARD**  
Maire  
Conseiller Départemental

